

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 25 JANVIER 1849.

Pétitions se rattachant au Budget du Département de l'Intérieur ⁽¹⁾.

Rapport fait, au nom de la section centrale ⁽²⁾, par M. PRÉVINAIRE.

MESSIEURS,

Vous avez renvoyé à l'examen de la section centrale, qui vous a présenté son rapport sur le budget du Département de l'Intérieur, les pétitions suivantes :

Des autorités communales de *Maldegheem, Eccloot, Capryck, Adegem* et *Saint-Laurent*, qui présentent à la Chambre des observations contre le projet de suppression du commissariat d'arrondissement d'Eccloot ;

Des autorités communales de *Maseyck, Kinroy, Eelen* et *Neeroeteren*, qui présentent des observations contre le projet de suppression du commissariat de l'arrondissement de Maseyck.

Ces pétitions se rattachent à une question qui sera examinée lors de la discussion du budget de l'intérieur, la section centrale a conclu au dépôt sur le bureau de la Chambre pendant cette discussion.

Des autorités communales de *Roulers, Moorslede, Rumbeke,*

D'un grand nombre d'habitants de *Roulers,*

Qui demandent que le chef-lieu des arrondissements réunis de *Thielt et Roulers*, soit maintenu à Roulers.

Des autorités communales de *Thielt, Marckeghem, Denterghem, Wyngene, Coolscamp, D'oyghem, Ruysselede, Wielsbeke, Aerseele, Meulebeke, Eeghem,*

(¹) Budget, n° 1.

Rapport, n° 118.

(²) La section centrale, présidée par M. VERHAEGEN, était composée de MM. TESCH, LESOINNE, PRÉVINAIRE, VAN HOOREBEKE, ERNEST VANDENPEEREBOOM et ORTS.

Oost-Wosbeke, Waeken, Vive-St-Bavon et Caneghem, qui demandent le maintien à *Thielt*, du chef-lieu des arrondissements réunis de *Thielt et Roulers*.

Des autorités communales de *Cortemarcq*,

De plusieurs habitants de *Dixmude, Hautsame et Merckem*,

Qui demandent que *Dixmude* soit choisi comme chef-lieu des arrondissements réunis de *Furnes et Dixmude*.

La section centrale conclut au renvoi de toutes ces pétitions à M. le Ministre de l'Intérieur, l'intérêt administratif qu'elles ont en vue rentrant dans les attributions de ce département.

Elle vous propose de même le renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur de la pétition du sieur *Barbière*, blessé de septembre qui sollicite une pension.

Enfin Messieurs, elle conclut au dépôt sur le bureau de la Chambre, pendant la discussion du budget de l'intérieur, de la pétition de plusieurs jardiniers et horticulteurs de Bruxelles, tendant à ce que le subsidé alloué à la société d'horticulture de Bruxelles soit subordonné à certaines conditions destinées à sauvegarder les intérêts de leur industrie. La section centrale se réfère du reste à son rapport sur le budget de l'intérieur.

Le Rapporteur,
PRÉVINAIRE.

Le Président,
VERHAEGEN.
